

MAIRIE



Gainneville, le 26 février 2018

## AVIS

### COMMUNE DE GAINNEVILLE

#### Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gainneville

Par délibération du Conseil Municipal en date du 22 février 2018, le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gainneville a été approuvé.

Ce document d'urbanisme est tenu à la disposition du public :

- à la mairie de Gainneville :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 8h30-12h / 14h-18h30
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

- à la préfecture de la Seine-Maritime

**Le maire,  
Hubert BENARD.**

